



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/A-la-poubelle>

# À la poubelle !

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1981 - N° 787 - mars 1981 -

Date de mise en ligne : mardi 21 octobre 2008

Date de parution : mars 1981

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

LE numéro de mars 1980 du mensuel Écologique « Vert » comporte entre autres, une remarquable enquête de Frédéric Lewino sur la récupération des déchets.

Sujet d'importance, car le gâchis actuel ne peut durer sans conséquences graves pour l'avenir de l'humanité, compte tenu du caractère évidemment limité des ressources matérielles de notre planète. Sans compter que les déchets sont à la fois inesthétiques et malsains.

Il nous paraît intéressant de résumer pour nos lecteurs les principaux chapitres de cette enquête et surtout de mettre en évidence la nocivité de notre système économique actuel, principal obstacle à toutes les tentatives de recyclages que permettraient, dans une économie des Besoins, les techniques modernes.

\*

### Ordures ménagères

Production annuelle : 14 millions de tonnes en 1979, avec un taux de collecte de 90 %.

Taux de valorisation actuels 32%, dont :

- 21 % produisant de l'énergie par incinération,
- 11 % transformés en compost.

Par contre, 4 000 communes pratiquent la collecte sélective qui a permis en 1978 de récupérer :

- 130 000 t de verre
- 260 000 t de papiers cartons
- 3 600 t de plastiques
- 6 500 t de vieux chiffons.

Cette collecte sélective pourrait déboucher sur la mise en application de divers procédés de récupération du contenu énergétique des matériaux actuellement non récupérés dans les ordures ménagères, à valeur à 5 % de la consommation de l'industrie française.

### Exemples :

Procédés REVALORD, TRISOC et COMBUSOC, pour récupérer papiers, verres, ferrailles et plastiques par tri mécanique,

Procédé HYDROMER pour obtenir par compression des blocs solides combustibles et des boues compostables,

Procédé COMBOR pour produire des granulés combustibles.

MAIS ...

« Si la collecte sélective est toujours rentable dans un bilan énergétique, elle ne l'est pas toujours financièrement pour la commune...

« Certaines communes s'opposent purement et simplement à toute collecte sélective car elles ont besoin du pouvoir calorifique des papiers, cartons et plastiques pour obtenir le meilleur rendement de leurs usines d'incinération dont elles récupèrent dans un but commercial la chaleur produite...

« De nombreuses municipalités ne peuvent s'engager financièrement dans la récupération des matériaux : il leur en coûterait plus cher que la mise en décharge. »

\*

### Déchets industriels

Stocks actuels : 150 millions de tonnes.

Taux de recyclage des métaux :

37,7 % pour le fer

27 pour l'aluminium

37 pour le cuivre

50 % pour le plomb 29 % pour le zinc

« chiffres encore bien faibles quand on sait que le recyclage représente une économie énergétique conséquente. Le raffinage de déchets d'aluminium, par exemple, nécessite de 5 à 10 fois moins d'énergie que celui du minerai correspondant. »

Pour le mercure, dont la revalorisation permet de limiter une pollution catastrophique, 450 tonnes de déchets contenant 60 tonnes de mercure pur attendent chaque année d'être traités.

MAIS...

« Si le recyclage n'a fait l'objet d'aucune recherche poussée jusqu'à la fin des années 60, c'est tout simplement que les pays occidentaux pillaient sans vergogne les réserves en matières premières et en pétrole des pays du tiers-monde. L'augmentation vertigineuse des cours de ces produits à partir de 1973 remet les pendules à l'heure écologique... »

« Les industriels ne tiennent pas à baser tout un circuit de production (aux investissements énormes) sur les bases mouvantes des cours des déchets passant souvent du simple au triple en quelques jours... »

« Le bilan des bourses de déchets, destinées à mettre en contact les industriels producteurs de déchets et ceux susceptibles de les utiliser, n'est pas brillant, car elles manquent de crédits. »

« L'Agence Nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED), établissement public, devient de plus en plus un organisme industriel qui possède des intérêts dans des établissements privés par le biais des prêts financiers, ce qui est une façon de lier son sort avec celui des industriels et donc d'être amené à les défendre... »

\*

### Le papier

Consommation annuelle 1979 : 6 millions de tonnes.

Déchets mis en charge en 1979 : 4,2 millions de tonnes, soit l'équivalent de :

71,4 millions d'arbres

ou 2,94 millions d'ha de forêts

ou 1,68 millions de t de fuel.

Taux de récupération : 6,5 % alors qu'il pourrait atteindre 60 %.

MAIS ...

« Certains producteurs étrangers n'hésitent pas à pratiquer le dumping (baisse artificielle des cours) pour mettre en difficulté les industriels qui misent sur le matériau de récupération. »

\*

### Les plastiques

## À la poubelle !

Déchets produits en 1979 : près d'un million de tonnes.

Recyclage actuel : 45 000 tonnes, plus les 210 000 tonnes incinérées avec les ordures ménagères. La revalorisation sous cette forme est d'ailleurs, une absurdité, car l'incinération d'une tonne de plastique ne fournit que 0,65 "tonne d'équivalent-pétrole alors que sa fabrication a nécessité 1,8 tonne de pétrole.

Les déchets peuvent être découverts en fines lanières pour améliorer la qualité des revêtements routiers, ou pour fabriquer des tubes, des canalisations, des poteaux synthétiques. Les thermoplastiques peuvent être chauffés, ramollis et dotés d'une nouvelle forme (polyéthylène, PCV, polystyrène, polyamides, etc...).

MAIS ...

« La rentabilité financière de la collecte des matières plastiques est encore trop aléatoire pour tenter de nombreuses communes.

« Lentement, mais sûrement, des structures de collecte, de tri, de traitement, et, de revalorisation se mettent en place. Mais il ne faut pas se leurrer, les écologistes ne sont pas pour grand-chose dans ce changement de cap de notre Société. Agiter l'épouvantail de la pollution, dénoncer un gaspillage suicidaire des ressources naturelles de la terre a bien moins fait qu'une multiplication des prix du pétrole... ».

\*

### Le caoutchouc

Déchets annuels : 30 millions de pneus, 350 000 tonnes d'objets divers.

Recyclage : 5 % des pneus de tourisme, 30 % des pneus de véhicules utilitaires (rechapés), 1/3 des autres déchets industriels.

Le caoutchouc recyclé peut pourtant être :

- transformé en poudre pour les industries de la chaussure et du garnissage,
- régénéré, après dévulcanisation, pour les revêtements de sol et les chaussures,
- utilisé pour peupler les fonds marins sableux,
- transformé en granulés et incorporé au bitume des revêtements routiers pour donner une chaussée plus solide, plus adhésive, et offrant une moindre adhésion à la glace,
- incinéré par pyrolyse, sans pollution.

MAIS ...

« La vente d'un pneu rechapé offre une moins grande marge bénéficiaire au garagiste que celle d'un pneu neuf...

« Aucune collecte sélective du caoutchouc domestique n'existe ».

\*

### Le verre

Déchets actuels : 1 million de tonnes par an.

Taux de recyclage : 8 %, faible taux qu'aucune raison technique ne peut expliquer, alors qu'une tonne de verre fondu fait économiser 100 kg de fuel !

Le calcin de verre pourrait également être mélangé à l'asphalte pour donner un excellent revêtement routier, ou transformé en verre expansé à structure cellulaire pour les panneaux de construction et

## À la poubelle !

la confection de bœtons Iogers ou de tuyaux d'égouts.

Si 90 % des emballages plastiques étaient remplacés par des bouteilles en verre consignées (infiniment plus saines), on pourrait économiser 370 000 tonnes d'équivalent-pétrole, soit 37 % de l'énergie consommée par l'industrie d'emballage des boissons alimentaires en 1978 !

MAIS ...

« l'achat d'une bouteille en verre revient moins cher à l'industriel que la mise sur pied d'un système de consigne. C'est de bonne guerre commerciale... Mais l'achat du verre blesse, c'est quand le fabricant de boisson achète une verrerie car à ce moment son intérêt consiste à vendre contenu et contenant. Pensez que sur les 10,80 frs d'un pack de bière, 2,80 frs servent à payer le verre des bouteilles. Allez demander à BSN, fabricant de verre et propriétaire de brasseries, ce qu'il en pense !... ».

\*

### L'agriculture

Déchets annuels :

- 260 millions de tonnes en 1973, dont 214 millions de tonnes utilisées comme engrais,
- 25 millions de tonnes de paille pratiquement non valorisées,
- 1 900 000 tonnes de déchets animaux (équarisseurs, boucheries et abattoirs) .

Sans compter les soi-disant surproductions agricoles scandaleusement versées en décharges et brûlées, pendant que se multiplient les quêtes dominicales pour lutter contre la faim dans le monde. Or nous pourrions produire annuellement, grâce au gaz de fumier, 4 millions de tonnes d'équivalent pétrole pour l'ensemble du parc bovin français, soit 80 % de la consommation énergétique des agriculteurs, tout en obtenant après traitement, un fumier au pouvoir fertilisant accru ! De même brûler 5 à 6 millions de tonnes de paille dans les champs revient à perdre 2 millions de tonnes de pétrole. On pourrait également traiter la paille à la soude pour servir d'alimentation au bœtail, ou l'utiliser pour fabriquer de la pâte à papier, des panneaux, ou des substrats pour micro-organismes.

Autres exemples :

- 7 millions de tonnes de lactosérums rejetés par l'industrie fromagère pourraient, après traitement, remplacer le soja dans l'alimentation des porcs,
- les vinasses et mûlasses rejetées par les industries du vin et du sucre pourraient être incorporées dans l'alimentation animale ou constituer des substrats pour cultiver des levures sources de protéines,

MAIS ...

« La revalorisation des sous-produits agricoles se heurte à l'obstacle économique : variabilité de production saisonnière ; pas de marché encore amorcé ; prix de l'énergie encore trop bas pour que certaines techniques soient rentables...

« Les solutions sont multiples. Il s'agit simplement de lancer des programmes de recherches et d'aider au financement d'unités de traitement. »

### CONCLUSION

Amis écologistes, une fois de plus, aidez-nous à répandre cette vérité incontestable : S'il existe un seul déchet, irrécupérable, qui peut et doit être mis d'urgence à la poubelle, c'est bien

le régime économique actuel !